

INDICES ALTERNATIFS LIQUIDES GUIDE DES INDICES

INTRODUCTION

En janvier 2019, un régime alternatif liquide révolutionnaire a été mis en œuvre, marquant un changement important dans le paysage financier au Canada. Pour la première fois, les investisseurs particuliers au Canada ont accès à des stratégies alternatives qui étaient auparavant réservées aux particuliers fortunés et aux investisseurs institutionnels.

Ce changement a provoqué une poussée de nouvelles offres, les investisseurs montrant un appétit croissant pour ces nouvelles offres. Cependant, les fonds alternatifs liquides englobent généralement des stratégies d'investissement plus sophistiquées et diversifiées, utilisant une plus grande gamme d'instruments et avec un effet de levier plus élevé. Ces différences par rapport aux fonds communs de placement traditionnels posent des défis aux investisseurs qui souhaitent comprendre leurs options d'investissement, avoir une idée générale du risque et du rendement potentiels, et évaluer équitablement la performance des gestionnaires.

Pour répondre à ces besoins des investisseurs, les indices alternatifs liquides 2E ENGIN, les (« indices »), ont été construits en 2023, comprenant des indices de référence largement diversifiés et investissables.

Au moment de leur lancement, les indices se composent d'un indice agrégé représentant l'ensemble du marché des placements alternatifs liquides, ainsi que d'une série d'indices basés sur des stratégies et des objectifs, pour un total de 11 indices de référence.

Ce guide fournit une référence complète sur la famille des indices alternatifs liquides 2E ENGIN. Il comprend notamment leur construction, leurs caractéristiques, leur objectif et leurs cas d'utilisation. En fournissant aux investisseurs des renseignements essentiels, nous visons à leur permettre de prendre des décisions éclairées dans ce paysage dynamique et en constante évolution des alternatives liquides.

POURQUOI LES INDICES ALTERNATIFS LIQUIDES?

Depuis son introduction en 2019, les alternatives liquides ont connu une croissance beaucoup plus rapide que l'ensemble de l'industrie des fonds communs de placement. À la fin de 2023, il y a plus de deux cents offres alternatives liquides sur le marché, utilisant un ensemble diversifié de stratégies. Avoir plus de choix est une bonne nouvelle, mais cela a pour conséquence naturelle que les investisseurs auront besoin de plus de temps pour passer en revue ces options afin d'identifier celles qui conviennent le mieux à leur portefeuille d'investissement.

Avec une construction appropriée, ces indices peuvent servir les investisseurs dans trois aspects clés :

- Fournir une meilleure compréhension de l'univers des fonds alternatifs et des options de placement disponibles
- Fournir des informations en temps opportun aux investisseurs afin qu'ils restent informés des dernières évolutions du marché des placements alternatifs liquides
- Fournir des groupes de pairs pertinents afin d'évaluer le rendement des gestionnaires

Essentiellement, les indices alternatifs liquides 2E ENGIN ont été lancés pour soutenir les investisseurs tout au long de leur parcours d'investissement alternatif liquide. Qu'il s'agisse de la collecte de connaissances ou de la sélection des gestionnaires, ces indices visent à habiliter les investisseurs à prendre des décisions éclairées et à répartir le capital efficacement, menant à de meilleurs résultats d'investissement.

APERÇU DES INDICES ALTERNATIFS LIQUIDES 2E ENGIN

Les indices se composent d'un indice agrégé représentant l'ensemble du marché des placements alternatifs liquides, ainsi que d'une série d'indices basés sur des stratégies et des objectifs, pour un total de 11 indices de référence.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Conçus pour mesurer le rendement d'un segment d'investissement de plus en plus populaire et difficile à suivre
- Pondération égale pour minimiser le risque de surconcentration
- Respect des meilleures pratiques du CFA en matière d'analyse comparative
- Rééquilibrage trimestriel et recomposition semestrielle

La famille des indices alternatifs liquides 2E ENGIN

2E ENGIN

INDICE ALTERNATIF LIQUIDE 35

BASÉ SUR LES STRATÉGIES

ACTIONS

2E ENGIN

Indice d'actions
longue-courte

2E ENGIN

Indice d'actions
neutres par rapport
au marché

OBLIGATION

2E ENGIN

Indice alternatif des
titres à revenu fixe

2E ENGIN

Indice de rendement
absolu

MULTISTRATÉGIE

2E ENGIN

Indice
multistratégie

SPÉCIALITÉ

2E ENGIN

Indice basé sur
les événements

2E ENGIN

Indice macroécono-
mique mondial

BASÉ SUR LES OBJECTIFS

2E ENGIN

Indice rehausseur d'actions 10

2E ENGIN

Indice rehausseur des
titres à revenu fixe 10

2E ENGIN

Indice diversificateur 10

MARCHÉ GLOBAL

2E ENGIN, l'indice alternatif liquide 35, sert de référence globale et regroupe les 35 principaux fonds alternatifs liquides en termes d'actifs sous gestion. Cet indice représente un large éventail de stratégies et offre une vue d'ensemble complète de la performance globale du marché.

INDICES BASÉS SUR LES STRATÉGIES

selon des stratégies d'investissement distinctes, telles que décrites dans l'annexe. Chaque indice basé sur une stratégie comprend des fonds qui sont considérés comme utilisant la stratégie spécifique basée sur des informations, y compris, mais sans s'y limiter, les objectifs d'investissement énoncés et le profil risque-rendement. En construisant des groupes de pairs appropriés pour la comparaison des fonds, ces indices basés sur la stratégie isolent efficacement les écarts de rendement afin d'évaluer la capacité des gestionnaires à générer de l'alpha.

INDICES BASÉS SUR LES OBJECTIFS

conçus pour prioriser les besoins des investisseurs, en plaçant leurs objectifs au premier plan dans la prise de décisions de constitution de portefeuille. Ces indices catégorisent les fonds en fonction des rôles distincts que jouent les stratégies alternatives dans la construction du portefeuille, répondant à des objectifs d'investissement spécifiques. Chaque indice comprend les dix plus grandes composantes de sa catégorie, offrant ainsi un équilibre entre le caractère investissable et la représentativité.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les composants inclus dans les indices alternatifs liquides 2E ENGIN doivent :

- Satisfaire à la définition d'un fonds commun de placement alternatif tel que défini dans le Règlement 81-102
- Déclarer les rendements mensuels et les données relatives aux actifs sous gestion à Morningstar
- Être ouverts aux nouveaux investissements
- Avoir au moins 6 mois d'expérience
- Être libellés en CAD
- Être catégorisés comme une stratégie de placement alternatif par Picton Mahoney Asset Management (PMAM)
- Répondre aux critères minimaux d'admissibilité en matière d'actifs sous gestion :
- Inclusion de l'indice : avoir au moins 20 millions de dollars canadiens d'actifs sous gestion au cours du dernier mois déclaré avant le rééquilibrage semestriel pour l'inclusion de l'indice
- Maintien de l'indice : avoir au moins 10 millions de dollars canadiens d'actifs sous gestion au cours du dernier mois déclaré avant le rééquilibrage semestriel

Tous les fonds gérés par PMAM et admissibles selon les critères ci-dessus sont également inclus dans les indices.

MEILLEURES PRATIQUES D'ANALYSE COMPARATIVE

Il existe de nombreuses définitions différentes de ce qui définit les meilleures pratiques pour l'analyse comparative. Lors de la construction des indices alternatifs liquides 2E ENGIN, nous avons fait référence aux meilleures pratiques d'analyse comparative définies par CFA Institute. Plus précisément, vous trouverez ci-dessous les principes clés.

PERTINENT

L'indice de référence est cohérent avec le style d'investissement ou le domaine d'expertise du gestionnaire, garantissant ainsi une comparaison pertinente pour les utilisateurs des indices.

MESURABLE

L'indice de référence est quantifiable sur une base raisonnablement fréquente, ce qui permet une évaluation de la performance rapide et précise.

SANS AMBIGUÏTÉ

Les composants de l'univers investissable peuvent être clairement identifiés et évalués, ce qui garantit transparence et fiabilité.

INVESTISSABLE

L'indice de référence est conçu pour être investissable, permettant ainsi aux investisseurs de renoncer à une gestion active et de conserver l'indice de référence comme représentation du segment d'investissement.

COMPLET ET REPRÉSENTATIF

L'indice de référence est conçu pour fournir une représentation étendue du segment du marché auquel il se rapporte, offrant une couverture complète du segment du marché.

CONSTRUCTION DE L'INDICE

PONDÉRATION ET RÉÉQUILIBRAGE

Tous les indices sont des indices à pondération égale. Contrairement à la pondération des actifs, la pondération égale des indices donne une image plus générale du rendement. Elle réduit tout favoritisme envers les fonds plus importants qui pourrait résulter d'autres pondérations, en particulier dans les stratégies où seuls quelques fonds peuvent être inclus dans l'indice.

Tous les indices sont rééquilibrés tous les trimestres.

CHANGEMENTS À LA CONSTITUTION

Les composantes des indices seront examinées deux fois par an en juin et en décembre en fonction de l'exécution des critères en avril et en octobre à la fin du mois. Les changements à la constitution seront mis en œuvre le dernier jour de juin et décembre.

En plus des dates de reconstitution prévues, tout problème qui ne respecte pas une ou plusieurs des admissibilités de l'indice est supprimé de l'indice au cours du mois où le problème se produit, par exemple si un fonds cesse de communiquer son rendement ou ses données d'actifs sous gestion à Morningstar.

TRAITEMENT DES CATÉGORIES D'ACTIONS

Une hiérarchie qui privilégie les séries à commission est utilisée pour déterminer les catégories d'actions à inclure dans l'indice. Si la série à commission n'est pas celle qui affiche le plus long historique, cette dernière sera utilisée comme référence pour l'évaluation jusqu'à la date de création de la série à commission.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DE L'INDICE

La valeur liquidative de l'indice pour le mois t est calculée comme suit :

$$NAV_t = NAV_{t-1} \times (1 + R_t)$$

où R_t est le rendement de l'indice pour le mois t.

CALCUL DU RENDEMENT DE L'INDICE

Le rendement de l'indice (%) pour le mois t est calculé comme suit :

$$R_t = \sum_{i=1}^n w_{t-1,i} \times (1 + R_{t,i}) - 1$$

où $w_{t-1,i}$ est la pondération du fonds i au mois t-1, $R_{t,i}$ est le rendement du fonds i pour le mois en cours et n est le nombre de constituants dans un indice.

À la date de rééquilibrage t, $w_{t,i}$ est calculé comme suit :

$$w_{t,i} = \frac{1}{n}$$

où n est le nombre de constituants dans un indice.

À la date t sans rééquilibrage, une approche « acheter et conserver » est utilisée pour le calcul des pondérations.

$w_{t,i}$ est calculé comme suit :

$$w_{t,i} = \frac{w_{t-1,i} \times (1 + R_{t,i})}{\sum w_{t-1,i} \times (1 + R_{t,i})}$$

CLASSIFICATION DE L'INDICE BASÉ SUR LES OBJECTIFS

Nous évaluons la catégorie d'objectifs d'un fonds en fonction d'une combinaison d'évaluation quantitative et de jugements qualitatifs. Cette section décrit les cinq étapes clés de la classification des fonds et de la construction d'indices fondés sur les objectifs en plus des critères d'admissibilité mentionnés précédemment.

ÉTAPE 1

ÉVALUATION DE LA CORRÉLATION

Dans l'aspect quantitatif, la catégorie d'un fonds est déterminée en fonction de sa corrélation avec les marchés généraux des actions et des obligations.

La corrélation du marché des actions est calculée en utilisant la corrélation des 125 jours ouvrables précédents avec les trois indices boursiers qui varient en fonction de l'orientation géographique. Nous prenons ensuite la valeur la plus élevée.

Cette approche tient compte des différentes orientations géographiques de tous les fonds alternatifs liquides. Les indices utilisés sont :

1. MSCI World Index
2. Indice Dow Jones US Total Stock Market
3. Indice composé S&P/TSX

De même, la corrélation du marché des titres à revenu fixe est calculée à l'aide de la corrélation des 125 jours ouvrables précédents avec divers indices obligataires, qui englobent différentes zones géographiques et différents objectifs d'instruments. La valeur de corrélation la plus élevée est sélectionnée. Les indices utilisés sont :

1. Indice ICE BofA Global High Yield
2. Indice ICE BofA Global Corporate
3. Indice global Bloomberg Canada
4. Indice global Bloomberg

ÉTAPE 2

CRITÈRES D'INCLUSION ET DE MAINTIEN

Après avoir évalué les corrélations à l'étape 1, nous classons les fonds en catégories distinctes basées sur des objectifs en utilisant des critères spécifiques pour l'inclusion initiale de l'indice et la reconstitution subséquente.

Critères d'inclusion

	Rehausseur d'actions	Rehausseur de titres à revenu fixe	Diversificateur
Critères	$\rho_{eq} \geq 0.6$ et $\rho_{eq} > \rho_{fi}$	$\rho_{fi} \geq 0.6$ et $\rho_{fi} > \rho_{eq}$	$\rho_{eq} < 0.5$ et $\rho_{fi} < 0.5$

où ρ_{eq} représente la corrélation avec le marché des actions, et ρ_{fi} représente la corrélation avec le marché des titres à revenu fixe.

Critères de maintien

Un rehausseur d'actions existant peut être reclassé si les critères suivants sont respectés :

Catégorie mise à jour	Inchangé	Rehausseur de titres à revenu fixe	Diversificateur
Critères	$\rho_{eq} \geq 0.5$ et $\rho_{eq} > \rho_{fi}$ et	$\rho_{fi} > 0.66$ et $\rho_{fi} > \rho_{eq}$	$\rho_{eq} < 0.5$ et $\rho_{fi} < 0.5$

Un rehausseur de revenu fixe existant peut être reclassé si les critères suivants sont respectés :

Catégorie mise à jour	Inchangé	Rehausseur de titres à revenu fixe	Diversificateur
Critères	$\rho_{fi} > \rho_{eq}$ et $\rho_{fi} \geq 0.5$	$\rho_{eq} > 0.66$ et $\rho_{eq} > \rho_{fi}$	$\rho_{fi} < 0.5$ et $\rho_{eq} < 0.5$

Un diversificateur existant peut être reclassé si les critères suivants sont respectés :

Catégorie mise à jour	Inchangé	Rehausseur de titres à revenu fixe	Diversificateur
Critères	$\rho_{eq} \leq 0.66$ et $\rho_{fi} \leq 0.66$	$\rho_{eq} \geq 0.66$ et $\rho_{eq} > \rho_{fi}$	$\rho_{fi} > 0.66$ et $\rho_{eq} > \rho_{fi}$

ÉTAPE 3

ÉVALUATION QUANTITATIVE

Au cours de chaque cycle de reconstitution, nous évaluons la classification par catégorie de tous les constituants au cours des 21 jours ouvrables précédents en suivant le processus décrit aux étapes 1 et 2. L'objectif est de lisser les données et de déterminer la catégorie la plus fréquemment observée, qui devient la catégorie cible du fonds.

Si la classification de la catégorie reste la même qu'avant, l'étape 4 sera ignorée, indiquant qu'il n'y a aucun changement de classification.

ÉTAPE 4

CONSIDÉRATIONS QUALITATIVES ET CLASSIFICATION GLOBALE DES CATÉGORIES

Dans cette étape, un examen complet de tous les fonds sera effectué par PMAM pour lequel le cadre quantitatif suggère un changement de classification potentiel. PMAM prend la décision finale en se basant sur une évaluation holistique qui tient compte des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Tous les facteurs décisionnels seront documentés à des fins de tenue de dossiers.

Les facteurs qualitatifs courants pris en compte peuvent comprendre :

- L'état actuel des grands marchés
- La catégorie historique du fonds
- Les objectifs visés par le fonds

En intégrant ces éléments qualitatifs, notre objectif est de construire des indices qui répondent efficacement à leurs objectifs tout en respectant les principes détaillés dans la section « Meilleures pratiques d'analyse comparative » de ce document.

ÉTAPE 5

CONSTRUCTION DE L'INDICE

Avec toutes les catégories de fonds déterminées par les étapes précédentes, la phase finale est de construire les indices basés sur les objectifs. Nous classons d'abord tous les fonds en fonction de leur actif sous gestion, puis nous incluons les dix plus grands composants de chaque catégorie dans leurs indices respectifs.

ANNEXE

CATÉGORIES D'INDICES BASÉS SUR LES STRATÉGIES

Les **stratégies longues/courtes en actions** se concentrent principalement sur les marchés des actions et des dérivés d'actions, et les gestionnaires peuvent prendre des positions longues et courtes. Une grande variété de processus d'investissement peut être utilisée pour prendre une décision d'investissement, y compris des techniques quantitatives et fondamentales. Les stratégies peuvent varier considérablement en termes de régions, de niveaux d'exposition nette, d'effet de levier utilisé, de période de détention, de concentration des capitalisations boursières et de fourchettes de valorisation des portefeuilles types. Les gestionnaires de fonds d'actions longues-courtes maintiennent généralement une position longue nette sur le marché des actions.

Les **stratégies neutres sur le marché des actions** se concentrent principalement sur les actions et les marchés dérivés des actions, et les gestionnaires peuvent prendre des positions longues et courtes tout en cherchant à réduire l'exposition au risque systématique du marché (c.-à-d. un bêta de zéro). Les fonds neutres sur le marché actions cherchent généralement à exploiter les occasions d'investissement propres à un groupe spécifique d'actions, tout en conservant une exposition neutre à de grands groupes d'actions définis par secteur, industrie, capitalisation boursière, pays ou région, etc. Les gestionnaires utilisent souvent l'effet de levier pour améliorer les rendements.

Les **stratégies alternatives à revenu fixe** peuvent prendre des positions longues et courtes sur toute une gamme de titres de créance. Les fonds peuvent varier largement en termes de durée du portefeuille, de qualité du crédit et de liquidité. Les fonds cherchent souvent à limiter la volatilité en couvrant leur exposition au risque de marché et au risque de taux d'intérêt. Les gestionnaires de cette stratégie visent à générer des revenus et des gains en capital grâce au rendement relatif de divers instruments de crédit.

Les **gestionnaires multistratégies** se concentrent sur la constitution d'un portefeuille de stratégies alternatives diversifiées. Les fonds multistratégies se caractérisent généralement par leur capacité à attribuer le capital en fonction des occasions perçues parmi plusieurs stratégies alternatives. Les stratégies sous-jacentes sont gérées soit comme une sous-catégorie du portefeuille global, soit comme une structure de fonds de fonds (FdF).

Les **stratégies de rendement absolu** peuvent investir dans une large catégorie d'actifs, maintiennent des positions à la fois longues et courtes, et/ou utilisent un ensemble diversifié de stratégies. Les gestionnaires de cette catégorie visent à générer des rendements positifs constants tout au long des cycles de marché, quels que soient les mouvements directionnels des marchés boursiers ou des marchés de titres à revenu fixe. Les stratégies sous-jacentes sont gérées soit comme une sous-catégorie du portefeuille global, soit comme une structure de fonds de fonds (FdF).

Les **stratégies centrées sur les événements** visent à tirer parti des inefficacités de prix résultant d'événements tels que les fusions et acquisitions, les restructurations d'entreprises, les rachats d'actions par les actionnaires, les difficultés financières ou d'autres événements liés à l'entreprise. Le type de titres négociés peut aller des titres les plus importants de la structure du capital de l'entreprise aux actions ordinaires, et peut comprendre des titres dérivés supplémentaires. Ces investissements sont généralement centrés sur la prédiction des caractéristiques fondamentales, les rendements des investissements étant plus idiosyncrasiques et moins dépendants des marchés élargis.

Les **stratégies macroéconomiques mondiales** adoptent généralement une approche descendante, se concentrant sur la prévision des mouvements des variables économiques sous-jacentes et l'impact sur les marchés boursiers, les revenus fixes, les devises et/ou les produits de base. Les gestionnaires emploient diverses techniques, tant discrétionnaires que d'analyse systématique. Les fonds macroéconomiques mondiaux ont tendance à offrir un rendement différencié, avec une faible corrélation avec les marchés généraux.

CATÉGORIES D'INDICES FONDÉS SUR LES OBJECTIFS

Les **rehausseurs d'actions** sont une catégorie de stratégies alternatives qui présentent une exposition au risque similaire à celle des actions traditionnelles, mais qui visent à obtenir de meilleurs résultats en amplifiant les rendements ou en atténuant les risques grâce à une gestion active du portefeuille. Ces stratégies se concentrent principalement sur les marchés boursiers ou les marchés dérivés d'actions.

Les **rehausseurs de titres à revenu fixe** constituent une catégorie de stratégies alternatives qui présentent une exposition au risque similaire à celle des titres à revenu fixe traditionnels, mais qui visent à obtenir de meilleurs résultats en amplifiant les rendements ou en atténuant les risques grâce à une gestion active du portefeuille. Ces stratégies se concentrent principalement sur les marchés des titres à revenu fixe ou des produits dérivés à revenu fixe.

Les **diversificateurs** sont une catégorie de stratégies alternatives qui visent à générer des rendements supérieurs à la trésorerie sans exposer les investisseurs aux risques des actions traditionnelles et des titres à revenu fixe, offrant ainsi d'excellents avantages de diversification aux portefeuilles traditionnels. Ces stratégies peuvent prendre des positions sur différents marchés.

Divulcation

2ND ENGIN^{MC} est une division de Gestion d'actifs Picton Mahoney.

Ce document a été publié par Gestion d'actifs Picton Mahoney (« Placements PICTON ») le 11 septembre 2025. Il est fourni comme source générale d'information, peut être modifié sans préavis et ne doit pas être interprété comme un conseil en placement. Ce document ne doit pas servir de base à une quelconque décision d'investissement et ne constitue pas une recommandation, une sollicitation ou une offre d'un quelconque titre dans un territoire quelconque. Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources réputées fiables. Toutefois, Placements PICTON ne peut pas garantir leur exactitude et leur exhaustivité et décline toute responsabilité à cet égard. Tous les investissements comportent des risques et peuvent perdre de la valeur. Les renseignements contenus dans les présentes ne visent pas à fournir des conseils financiers, fiscaux, juridiques ou comptables propres à une personne, et ne doivent pas être utilisés à cet égard. Les décisions fiscales, d'investissement, et toutes les autres doivent, dans la mesure du possible, être prises avec l'aide d'un professionnel qualifié.

2E ENGIN^{MC}, Indice de fonds alternatifs liquides 35 2E ENGIN, Indice de rendement absolu 2E ENGIN, Indice de titres alternatifs à revenu fixe 2E ENGIN, Indice de diversificateurs 10 2E ENGIN, Indice de rehausseurs d'actions 10 2E ENGIN, Indice d'actions acheteur/vendeur 2E ENGIN, Indice d'actions marché neutres 2E ENGIN, Indice de stratégies événementielles 2E ENGIN, Indice de rehausseurs de titres à revenu fixe 10, Indice de macrofonds mondiaux 2E ENGIN et Indice multistratégie 2E ENGIN sont des marques déposées de Gestion d'actifs Picton Mahoney.

© 2025 Gestion d'actifs Picton Mahoney. Tous droits réservés.